termine ainsi le rapport de fin d'année sur les opérations de 1899.

« En résumé, Messieurs, en dépit des grèves, du chômage, de l'accroissement général des dépenses notre situation particulière est bonne ; la Caisse d'épargne de Roubaix est en prospérité constante.

« Entourée de l'estime générale, elle voit le public se porter abondant aux séances de la Caisse-Mère et des succursales, grossir le chiffre de ses opérations rendant ainsi justice à vos efforts, et hommage au dévouement empressé de tous à mettre au service de ses concitoyens son cœur, sa peine son temps. Ajoutons que la courtoisie et la correction de Messieurs les caissiers et au personnel contribuent à ces heureux résultats.

« Et si nous abordons la situation générale des Caisses d'épargne nous pouvons penser que la limitation des livrets étant ramenée à 2,000 francs et surtout étant rapportée l'interdiction de verser plus de 1,500 francs dans la même année, ainsi qu'on prête l'intention à la Commission supérieure des Caisses d'épargne de les solliciter près des pouvoirs publics, nous reverrons promptement les versements supérieurs aux remboursements, et par suite une nouvelle ère de prospérité s'ouvrir pour les Caisses d'épargne.

« Terminons en faisant un nouvel appel à nos concitoyens en faveur de la « fondation de livrets » : Que chacun autour de soi, industriel, gens d'état, bourgeois, commerçants, rentiers, encourage à l'épargne ; et, passant des paroles aux actes, fonde des livrets en faveur, l'un de ses ouvriers ou de son personnel, l'autre en faveur du pauvre !

« Que tous, et ils sont nombreux ceux qui ont à cœur l'intérêt de la masse ouvrière ! que tous s'en préoccupent, il y va peut-être de l'avenir de l'ouvrier roubaisien ! »

CHAUSSURES BOUCAU-VEREECKE
Formes Américaines !!!

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 2 mai 1900

Présidence de M. Bouillon, juge

CONDAMNATION DU « REVEIL DU NORD ». — Le « Réveil du Nord » était assigné devant le Tribunal correctionnel de Lille pour diffamation et injures par M. Risbourg, propriétaire à Lezennes ; un sieur Deuly, agent de la « Société générale de publicité », qui a affermé les annonces du journal socialiste, avait attaqué M. Risbourg, son ancien propriétaire qui l'avait fait condamner à lui payer des dommages-intérêts, et avait fait insérer dans la feuille collectiviste un article qui le tournait en dérision à l'occasion de malheurs qui lui étaient survenus.

M. Deuly est assigné comme auteur de l'article, M. Piotelx, comme gérant du journal. Me Danchin représente le plaignant.

Le jugement retient les injures ; il déclare que « rien ne justifie ni n'explique les attaques dont M. Risbourg a été l'objet de la part du journal » et qu'il y a lieu d'en tenir compte pour l'appréciation des dommages-intérêts ; en conséquence, il condamne M. Deuly à 25 francs d'amende, M. Piotex en 16 francs d'amende, tous deux en outre solidairement en 150 francs de dommages-intérêts au plaignant ; le Tribunal décide en outre que le jugement sera inséré aux frais des condamnés en première page du « Réveil » et dans l'« Echo du Nord ».

— Une autre affaire de diffamation intentée au « Réveil du Nord » par la Compagnie d'assurances « l'Espérance » a été renvoyée à quinzaine.

LA VITESSE DES AUTOMOBILES. — Un employé de la maison Peugeot, à Lille, s'était vu dresser procès-verbal pour avoir lancé son automobile à une vitesse supérieure à 30 kilomètres ; c'était la première faute ; le juge de paix, impitoyable, lui avait infligé 10 francs d'amende et 1 jour de prison. Sur appel, le Tribunal a retiré la prison et n'a laissé que l'amende.

AFFAIRES DIVERSES. — Nathalie Sturbaut, 62 ans, ménagère à Roubaix, rue Meyerbeer, vol d'une statuette sur une tombe, au cimetière, 10 jours de prison. — Emilie Vandevoorde, 35 ans, journalière à Flers, infraction à un arrêté d'expulsion, 1 mois. — Aline Capelle, 29 ans, lessiveuse, outrage public à la pudeur et ivresse, 20 jours et 5 francs.

Trois mois de prison avec sursis et 500 francs d'amende à Marie Hespel, 17 ans, doublesse, rue d'Oran à Roubaix, pour 3 kil. de café. — Deux mois et 500 francs pour fraude à Henri Bergerot et à Henri Kehler. — Deux gamins de 11 ans, habitant Tourcoing, Hubert Tanky et Oscar Belin, poursuivis pour fraude, sont envoyés en correction.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — Audience du mercredi 2 mai 1900. — Présidence de M. Bouillon, juge. — A l'audience des criées de mercredi dernier, il a été procédé aux adjudications suivantes :

I. Ville de Roubaix, rue Latine, 34, à vendre par suite de licitation entre majeurs et mineurs, une maison occupée par Mlles Obin, copropriétaires ; mise-à-prix, 2.000 francs. Aucun adjudicataire ne se présentant, les vendeurs sont renvoyés à se pourvoir sur une mise-à-prix baissée.

II. Ville de Roubaix, un groupe de 6 maisons, comprenant : 2 maisons à usage d'estaminet à l'angle du quai de Toulon et de la rue Ampère ; 3 maisons d'habitation, quai de Toulon à Roubaix, une maison à usage de marchand de couronnes, Avenue Ampère ; un terrain, rue Ampère, de la contenance de 312 mètres carrés ; un terrain, sis Avenue Ampère et de la contenance de 266 mètres carrés. La mise-à-prix est de 22.000 francs ; Me Godron est déclaré adjudicataire, moyennant la somme de 30.000 francs.

III. Commune de Croix, une maison à usage de maison d'habitation, avec porte-cochère et dépendances, sise rue de l'Amiral-Courbet, n° 121, et un terrain, rue de la Limite, de la contenance de 232 mètres carrés. Mise-à-prix, 11.000 francs ; à Me Godron pour 12.200 francs.

IV. Ville de Tourcoing, rue de Menin, 85, par suite de licitation et sur baisse de mise-à-prix, une belle maison à usage d'habitation, avec magasin et atelier derrière, et 500 mètres environ de fonds et cour en dépendant ; mise-à-prix, 8.000 francs ; elle est adjugée à Me Bulteau, pour 9.100 francs.

V. Ville de Tourcoing, une maison à usage d'estaminet, rue des Phalempins, 129, vendue avec le mobilier d'estaminet la garnissant ; à vendre sur la mise-à-prix de 3.850 francs, sur surenchère du sixième ; à Me Godron, moyennant 4.025 francs.

Première Communion. Demandez le Catalogue des dernières créations. **Boucau-Vereecke**, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les élections d'Hem

Hem, le 2 mai 1900.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*.

Au cours de l'assemblée générale de l'Union Sociale et Patriotique de notre commune, qui a eu lieu dimanche dernier au Petit-Lannoy, un adhérent s'est permis en mon absence de me qualifier de candidat douteux parce que lors de la dernière réunion du Conseil municipal, on m'avait vu pénétrer avant la séance dans le cabaret où se réunissent les conseillers municipaux collectivistes, pour selon lui, prendre part à leur conciliabule.

D'abord, dans le cabaret en question, il y avait non seulement des conseillers collectivistes mais aussi des conseillers républicains d'autre nuance ; et si je suis entré dans ce cabaret, ce n'était pas pour assister à un conciliabule, mais bien pour faire une communication urgente à mon propriétaire que je savais trouver là.

Je ne permets à qui que ce soit de douter de ma loyauté ; j'ai adhéré spontanément et en toute liberté aux statuts de l'Union Sociale et Patriotique lors de sa formation, et les membres de ma section m'ont désigné à la presque unanimité des voix pour être leur candidat aux prochaines élections ; or, ils ne m'auraient certainement pas choisi s'ils avaient eu le moindre doute à mon égard.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Henri Teneul, candidat de
l'Union Sociale et Patriotique d'Hem.

PETITE CORRESPONDANCE

UN LECTEUR DU « JOURNAL DE ROUBAIX ». — Donnez-nous votre nom comme garantie ; il ne sera pas publié.

Exposition Paris 1900, Classe 86, y est distribué gratuitement le nouveau Catalogue Illustré de la fabrique de chaussures, **Boucau-Vereecke.**

FOIRE DE ROUBAIX

HIPPODROME DE ROUBAIX. GRAND CIRQUE RUSSE. — Jeudi 3 mai, grande fête de famille à 3 heures, avec toutes les attractions artistiques et comiques. — *Moitié prix à toutes les places pour les enfants.* Le soir, à 8 heures, représentation extraordinaire. Pour la dernière fois, irrévocablement : La Guerre au Transvaal. — Vendredi, Relâche. — Samedi, 5 mai, à 8 heures, deuxième grande fête sélecte et de gala ; Plusieurs grands débuts et nouvelle pantomime inédite à grand spectacle.

NOUVEAU CINEMATOGRAPHE LUMIERE (Ex-filature de verre). — Le conte de Cendrillon, grande féerie en 20 tableaux, réunissant trucs, scenario, danses, ballets, changements à vue, apothéose. Changements de décors fondus ensemble (nouveauté).

CINEMATOGRAPHE FRANÇAIS. — Et. Thévenon, directeur, place des Halles, grandes séances avec orchestre. Les séances ont lieu tous les jours de 4 à 11 heures du soir. Une série de vues locales sera donnée chaque jour en supplément au programme.

— Grand établissement zoologique du dompteur C. Redenbach. — Tous les jours représentations à partir de 2 heures 1/2 et tous les soirs à 8 heures 1/2 (pour 9 heures). Prix des places : premières, 2 fr. ; secondes, 1 fr. ; troisièmes, 0 fr. 50. Abonnement 10 francs pour le séjour de la ménagerie.

GRAND ETABLISSEMENT ZOOLOGIQUE C. REDENBACH. — Ce soir, jeudi, à 8 heures 1/2, soirée de gala. Repas des serpents qui n'a lieu que tous les trois mois. Danse serpentine exécutée par Mme Redenbach, au milieu des lions.

MALADIES DES VOIES URINAIRES
Docteur FEUCHÈRE, médecin-spécialiste
de la Faculté de Paris
8, rue de Lorraine, Roubaix. — Mardi, Jeudi, samedi de 5 h. 1/2 à 8 heures soir. 51700

GUÉRISON SANS OPÉRATION DU
CANCER
LUPUS TUBERCULEUX
KYSTES, ULCÈRES, FISTULES, GLANDES
par le Docteur **MONTAGNE**
spécialiste
160, rue de l'Ommelet
ROUBAIX 65960

LA VUE
conservée et rétablie
par l'emploi des verres spéciaux combinés et perfectionnés. Les personnes dont la vue est affaiblie par l'âge, par un travail assidu ou d'autres causes quelconques trouveront un soulagement immédiat par l'emploi de ces verres choisis méthodiquement pour chaque genre de vue. Nouveaux systèmes de montures de pince-nez et lunettes en or, argent et nickel ne tombant ni blessant le nez. **Verres cristal de roche axe. Lunettes depuis 0.75. Pince-nez depuis 1.25.** Spécialité de jumelles de théâtre, baromètre, Thermomètres, Compte-fils, Loupes, Yeux artificiels, Tubes pour niveaux d'eau, etc., etc. **Exécution méticuleuse et rapide des ordonnances de MM. les docteurs oculistes. Réparations en tous genres.**
A L'OPTOMÈTRE
L. JOSÉ-FRIHOURG, Opticien-Spécialiste
ROUBAIX — 18 bis, Grande-Rue, 18 bis — ROUBAIX
65495

CHAUSSURES RAOUL
ont transférées à Lille, 15, rue Nationale. 68948-5404

AUX DEUX NEGRES
64 bis, Grande-Rue, 64 bis, ROUBAIX
Pour cause de Cessation de Commerce
LIQUIDATION A PERTE
d'Habillements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants
Agencement de magasin à vendre 54035d

BELGIQUE

CHAMBRE DES REPRESENTANTS. — Séance du 2 mai. — Dans la séance du matin, la Chambre a continué la discussion du budget de la guerre. M. Vandervelde a violemment critiqué le remplacement et le volontariat. L'orateur voudrait également abolir la caserne et établir la nation armée.

L'après-midi a été consacrée à une discussion préliminaire sur le projet des pensions de vieillesse.

LE SENAT. — Dans sa séance du 2 mai, le Sénat a adopté, par 52 voix contre 17, le budget de l'intérieur et de l'instruction publique.

RAMEGNIES-CHIN

FETE COMMUNALE DE 1900. — A l'occasion de la fête annuelle, aura lieu un grand carrousel attelé, offert aux dames et aux cavaliers du pays et de l'étranger. Il y aura 125 francs de prix répartis comme suit : Cavaliers (le long de la grande route) pour 8 bagues enlevées 2 primes de 20 francs, pour 7 bagues, 2 primes de 15 francs, pour 6 bagues, 2 primes de 10 fr., pour 5 bagues, 2 primes de 5 fr.

Dames (rue de Paris) 1er prix, 8 fr., 2e, 5 fr., 3e, 4 fr., 4e, 3 fr., 5e, 3 fr., 6e, 2 fr.

Une prime de 10 francs sera décernée pour le plus grand nombre de concurrents habitant la même commune.

Deux primes de 5 fr. seront tirées au sort entre les propriétaires de voitures qui en même temps, prendront part au cortège et se mettront à la disposition des concurrents.

L'inscription commencera à 2 heures, chez M. Jules Béquart « Au Pavillon de France ». Le cortège commencera à 3 heures chez M. Nys Marty. La distribution des prix aura lieu « Au Rivage » chez M. Henri Deschamps. Après le carrousel il y aura grand bal chez Darras.

DADIZEELE

UNE RIXE GRAVE. — Lundi soir, une rixe assez grave a éclaté entre deux habitants de cette commune.

Un cultivateur, M. Henri Rebry, était entré à l'estaminet de Mme Vve Vandenbrouck, où se trouvaient attablés un certain nombre de consommateurs parmi lesquels Victor Houplinnus qui, aussitôt, tourna le cultivateur en dérision au sujet d'un fait dont le cultivateur avait été le principal acteur.

Houplinnus et ses amis s'attendaient à voir entrer Rebry dans une grande colère, mais celui-ci conserva son sang-froid, ne répondit rien et bientot quitta l'estaminet.

Il fut bientôt suivi de la bande qui continua sur la route à l'accabler de sarcasmes ; l'attitude calme du cultivateur exaspéra Houplinnus qui se jeta sur lui et en proie à une colère féroce, l'accabla de coups et de morsures ; la lutte dura entre les deux hommes pendant près d'un quart d'heure pendant lequel le reste de la bande observait les péripéties de la scène. Bientôt des voisins, entendant les cris poussés par le malheureux Rebry, accoururent et mirent fin à cet acte de sauvagerie. Le cultivateur fut transporté dans une maison voisine où M. le docteur Frutsaert, qu'on était allé prévenir prodigua les soins que nécessitait l'état du blessé. Celui-ci porte sur tout le corps de nombreuses ecchymoses et blessures ; l'une d'elles, produite au moyen d'un instrument tranchant et située au maxillaire inférieur, ne mesure pas moins de 0.13 c. de longueur ; une autre, constatée au juste milieu de la lèvre supérieure, montre nettement les traces d'une morsure.

Le docteur a également constaté une fracture de l'omoplate gauche, produite par la violence d'un coup porté au moyen d'un instrument contondant.

La gendarmerie de Menin prévenue a ouvert une enquête qui probablement amènera le prévenu devant le Tribunal correctionnel.

HERSEAUX

UN ACCIDENT A LA GARE. — Mercredi matin, un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit à la gare d'Herseaux. Il était environ sept heures et demie, une équipe de manœuvres était occupée à faire remiser des wagons de marchandises dans un magasin quand, par suite d'une fausse manœuvre, une rame de neuf voitures, lancée trop violemment, vint se heurter avec fracas sur d'autres wagons en station près du buttoir. Un de ceux-ci contenant des sacs de maïs destinés à M. Lefebvre-Fourrez, marchand de grains et fourrage à Estaimpuis, fut en partie démoli. L'accident n'a causé que des dégâts matériels. M. Schiller, chef de gare, a ouvert une enquête.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUSCRON

Séance du mercredi 2 mai 1900

Le Conseil communal de Mouscron s'est réuni en séance ordinaire mercredi soir à l'Hôtel-de-Ville.

La séance s'ouvre à 7 heures, sous la présidence de M. Coppenolle, échevin. Sont présents : MM. Den Reep, échevin, Parmentier, Labarre, Cuvelle, Dufort, Lepoutre, Catteau Bonte, De Buc, Desschutter et Lerouge, conseillers.

M. Coulon, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance. Le Conseil approuve à l'unanimité la rédaction de ce document qui ne donne lieu à aucune observation.

M. le président propose ensuite d'ajouter d'urgence à l'ordre du jour les deux objets suivants :

1° Vœu des habitants de la gare relatif au tracé du chemin de fer vicinal ; 2° Autorisation d'adjuger publiquement les fumiers et purin de l'Abattoir communal.

Concernant le premier objet, des démarches sont actuellement faites par M. l'échevin Den Reep auprès de M. le Directeur du vicinal en vue d'obtenir une modification au tracé qui longerait la gare plutôt que les habitations situées de l'autre côté. Il y a tout lieu de croire que la ville qui du reste est actionnaire obtiendra satisfaction.

Le second point de l'urgence ainsi que le premier sont adoptés à l'unanimité.

On aborde ensuite l'ordre du jour :

Procès-verbaux de vérification des caisses publiques. — La situation des caisses publiques se subdivise comme suit : Caisse communale, recettes au 1er mai 293.842 francs 87 ; dépenses 288.490 francs 72. En caisse 5622 francs 15.

Hospices civils. — Recettes 9.796 fr. 01, dépenses 6490 fr. 71, soit un excédent en recettes de 3305.30 fr.

Bureau de bienfaisance. — Recettes 13.034 francs, dépenses 12.940 fr. 30. En caisse 90 fr. 70.

'ESPOIR' Toutes les familles devraient posséder le MAGNIFIQUE TRAITÉ du Dr HUMPHREYS de New-York, conseiller indispensable pour éviter et guérir les maladies ; il est donné *gratis* par nos dépositaires.
ROUBAIX. — Pharmacie Bayeval, 108, rue de Lannoy.— Pharmacie G. Vansteenkiste, 100, rue du Grand-Chemin.— Ph. Couvreur, 33, rue Neuve.— Ph. Moderne, 15, rue du Chemin-de-fer.— Ph. Subert, Eglise St-Martin.— Ph. Bruno, 178, rue de Lille.
TOURCOING.— Pharmacie L. Bayeval, 5, place Charles-Roussel.— Ph. Dubois, 49, rue du Tilleul.— Ph. Grusen, 51, rue St Jacques.— Ph. Blanckaert, à Watteelos.— Pharmacie Cordonnier, 108, rue de Lille, à la Madeleine.

M. Cuvelle observe que concernant le bureau de bienfaisance, il y a un grand arriéré.

M. le Président le constate et explique que cet état de choses provient des maigres ressources dont dispose la ville. Il espère que les fonctions des visiteurs récemment nommés amèneront certainement pour l'avenir plus d'économie. Ce chapitre de la bienfaisance est adopté par huit voix contre quatre abstentions.

Fermeture pour cause d'insalubrité de maisons au Froid-Champ, au Tuquet et au Bois-Fichaux. — M. Lerouge se fait dans cette question l'avocat des ouvriers nécessiteux et défend leur cause avec chaleur.

M. le président répond que le collège échevinal avisera aux mesures les plus propres à maintenir l'hygiène. Il fait ressortir à cette circonstance combien il est triste quand on est propriétaire de faire argent de masures pareilles.

Interdiction aux étrangers de mendier sur le territoire de Mouscron. — M. le président dit qu'après avoir entendu sur ce sujet l'avis de M. le commissaire de police, le Conseil ne peut réglementer la mendicité. Elle est interdite en règle générale.

Fermeture des débits de boissons le samedi à 11 heures du soir. — Cet article du règlement de police fera comme par le passé l'objet d'une surveillance active. Il est très important au point de vue de la famille.

Installation spéciale de chambres pour vieux ménages à l'Hospice civil. — Les bâtiments de l'Hospice sont insuffisants. D'après M. François Mulliez, le sympathique directeur, une aile de bâtiment devrait s'ajouter aux locaux actuels, afin de pouvoir admettre des pensionnaires payants. Pour cet objet une dépense de 16.000 francs serait nécessaire.

M. Lerouge désirerait que le Conseil voté sans retard les 16000 francs nécessaires.

M. le président répond que les budgets sont établis qui ne permettent pas d'envisager actuellement les dépenses projetées.

Taxes de bâtisses : modification au règlement. — D'après le nouveau règlement proposé par la députation permanente, désormais toutes les façades, même les usines et les bâtiments agricoles sont imposables.

M. le président explique que l'ouvrier qui fait bâtir est du reste favorisé car il n'a pas, comme en France, à payer de contributions. Il ne paie qu'une seule fois une taxe d'une quarantaine de francs.

Mises aux voix, les taxes sont adoptées par onze voix contre une, celle de M. Lerouge.

Comptes scolaires de 1899. — Les différents comptes scolaires sont successivement adoptés par 8 voix contre 4 abstentions. La séance publique est levée à 8 h. 10. Le conseil délibère ensuite à huis-clos au sujet de la formation provisoire de l'abonnement communal de 1900. La séance secrète a pris fin à 8 heures 45.

COMPAGNIE FINANCIERE
Belge-Française
(BELFRANCE)
Société anonyme au capital de 5 millions de francs
BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JEUMONT	ARRAS
PARIS	DENAIN	BOULOGNE
ROUBAIX	BÉTHUNE	ARMENTIÈRES
TOURCOING	CAEUL	CAMBRAI
HAUMONT	ORCHIES	HÉNIN-LIÉTARD
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LENS	AVESNES	DOUAI
COMPIÈGNE	ANZIN	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	AMIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSÉE

La **Compagnie Financière Belge-Française** (BELFRANCE), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE
Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.
OPÉRATIONS A FORFAIT
Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées
Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.
Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

BULLETINS FINANCIERS

du mercredi 2 mai 1900

Paris, 2 mai. — Ce matin, les cours sont très hésitants.

Le Trois Français s'est traité depuis l'ouverture à 101 15, 101 12, 10, 12, 11, et 101 12.

Il y a des négociations suivies sur l'Extérieure de 72 85 à 72 70, sur l'Italien de 95 60 95 55, sur le Brésilien 4 % à 64 90 et 65, sur la série D ottomane de 23 05 à 23.

Fermeté sans mouvement des établissements de crédit, la Banque de Paris reste à 1.172, le Lyonnais à 1,155. Le 15 courant ouvrira la souscription du Comptoir d'escompte.

BRUXELLES, 2 mai.

Terme : Marché peu intéressant, peu d'affaires et abandon de cours ; Métropolitain, 531 à 527. Extérieure 71 7/8.

Comptant. — Améliorations assez générales : voici les cours en valeurs coloniales : capital Mayombé, 172,50 Cie du Congo 3700, ordinaire Haut-Congo, 3922,50 ; ordinaire Katanga, 1530 ; ordinaire Lomani, 2025 ; Fondateurs Ch. du Congo 13150 ; ordinaire, 2745 ; Aux banques, reprise de la part de réserve à 2430 et recul de la Banque de Bruxelles à 810. Hausse de la Capit. nat. fin. à 192. Le Messager de Bruxelles a publié ce qui suit dans son numéro d'hier : Le trust de tramways dont nous annoncions dernièrement la formation a été constitué hier, 30 avril, sous le nom de « Compagnie internationale de tramway » au capital de 5 millions de francs. Il est créé en outre 25.000 actions de dividende sans désignation de valeur.

Les sociétés intervenantes à la souscription sont : La Cie industrielle d'électricité d'Anvers pour 75.000 francs, la Belge roumaine d'industrie et de transports pour 600.000 francs, la Firme Hutt frères pour 65.000 francs. La Compagnie nationale financière prend également part à la souscription en son nom personnel et pour compte d'un groupe pour lequel elle se porte fort.

La privilégiée de Prahova atteint 180 ; l'ordinaire, 82 s'il faut s'en référer aux dispositions du marché à hausse va s'accentuer. Charbonnages un peu lourds, titres sidérurgiques soutenus ; le reste est négligé.

Vandekerckova,
Directeur de la « Belgique Financière »,
Chaussée de Louvain, Bruxelles.

Comptoir des Valeurs Industrielles
BELGES & RUSSES
Fr. DE COOMAN

LILLE, 24bis, r. Esquermoise;	AMIENS, 47, rue Porion:
ROUBAIX, 44, rue St Georges;	SAINT-QUENTIN, 5, rue de la Sellerie;
TOURCOING, 8, boulevard Gambetta;	ROUEN, 63, r. Jeanne-d'Arc;
ARMENTIÈRES, 59, rue de Dunkerque;	HAVRE, boulevard de Strasbourg;
VALENCIENNES, 33, rue Saint-Géry;	TOURNAI, 30, place du Parlement;
ARRAS, 46, rue des Capucins;	PÉRUWELZ, 25, rue du Moulin;
DOUAI, 50, rue de Bellain;	GAND, 13, rue de Brabant;
PARIS, 14, rue de la Victoire;	BRUXELLES, 34, rue Antoine-Dansaert.

Achat et vente de toutes les valeurs françaises, belges et étrangères. — *Renseignements gratuits.*
Paiement *sans aucuns frais* de coupons français, belges et étrangers.
ORDRES DE BOURSE
Les opérations se traitent, *titres contre argent, argent contre titres.*
Courtage un franc par mille, *sans aucuns frais supplémentaires* pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.
La Maison ne se charge d'aucune opération à terme.

ETAT CIVIL

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 2 mai. — Arthur Hendrickx, rue Bernard, 96. — Marguerite Cuvelier, rue de Condé, cour Vroman Platel 20. — Adèle Defossez, rue Bernard, 72. — Yvonne Vanderbeeken, rue Archimède, cour Losfeld, 24. — Angèle Mercier, rue de la Balance, 15. — Céleste Deraed, rue Saint-Laurent, 25. — Albert Van Balberghe, rue Cadeau, 107. — Victorine Buyens, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 1. — Madeleine Lamare, route d'Hem, maisons Loridant, 5. — Yvonne Leem, rue des Champs, 27bis. — Edmond Dumont, rue Darbo, maisons Pottier, 1. — Décès. — Charles Serrurier, 20 ans, rue Pauvrée, 58. — Léontine Lamarque, 14 jours, rue du Fort, 98. — Henri Franchomme, 55 ans, rue Blanchemaille. — Pierre Geirnaert, 11 mois, rue des Arts, cour Ducrocq, 4.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 2 mai. — Jeanne Gomanne, rue Winoc Chocquel. — René Boni face, rue de la Marlière. — Léonie Haquette, rue des Champs. — Claire Vienne, rue Desaix. — Marthe Vienne, rue Debuchy. — Décès. — Henri Landrieu, 63 ans, sans profession, rue de Rome, 5. — Henri Vanmœn, 65 ans, sans profession, rue de la Blanche-Porte, 249. — Mélanie Verspaille, 84 ans, sans profession, rue Turgot, 22. — Sophie Honoré, 71 ans, sans profession, rue du Levant, 18. — Gustave Delannoy, 47 ans, trieur, rue du Virolois, 24. — Mariages. — Alfred Desmettre, 35 ans, monteur et Augustine Coolsaet, 25 ans, magasinier. — Jules Debergue, 42 ans, représentant de commerce et Zénobie Derset, 25 ans, sans profession.

CROIX. — Déclarations de naissances du 2 mai. — André Planquette, rue d'Arcole, 18. — Germaine Dubar, rue de Bapaume, 48. — Fernand Desespringale, rue Basse, 5. — Mariage. — J.-B. Deschutter, 23 ans, caoutchoutier à Roubaix et Marie Van Wassenhove, 20 ans, finisseuse à Croix. — Décès. — Julienne Guemare, 93 ans, rue de la Chasse. — Arthur Regnard, 49 ans, mécanicien, rue Verte. — Félicité Delmeulle, 56 ans, ménagère, rue Voltaire, 1. — Louis Pennel, 74 ans, pensionnaire à l'Hospice.

Hem. — Naissance du 2 mai Alfred Verhaye, Petit Lannoy.

Toufflers. — Décès du 2 mai — Delattre Clémence 27 ans ménagère le Voisinage.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 2 mai. — Olivier Georges, rue de Linselles. — Noppe Alice, rue St-Denis. — Décès. — Vanoverberghe Clémence, 7 ans, rue du Forage.

LINSELLES. — Déclaration de naissance du 2 mai. — René Laridon, rue de Bousbecque.

RONCQ. — Déclaration de naissance du 2 mai 1900. — Néant. — Mariages. — Julien Parmentier, 59 ans, ouvrier agricole et Aimée Fraem, 37 ans, cabaretière. — Charles Lemesre, 33 ans, boulanger et Zaïma Dumortier, 29 ans, sans profession.

MOUSCRON. — Déclarations de naissances du 2 mai. — Aline Debouvry, rue du Château. — Louise Vandermeulle, rue du Dragon. — Madeleine Morez, canton du Christ. — Joseph Moreels, canton du Blanc-Pignon.

COURTRAI. — Déclaration de naissance du 2 mai. — Alix Ovaere, rue des 12 Apôtres. — Décès. — Henri Vanderbruggen, 74 ans, rue dite Voorstraat. — Louise Parreyn, 33 ans, impasse Keikop.

MENIN. — Déclaration de naissance du 2 mai. — Nuytens Léon-Edmond, rue de la Station.

HERNIES cure radicale, *sans bandage*, sans douleur, en quelques jours, **pour toute la vie**, par le Dr **V. Bastin**, le 1er spécialiste-herniaire. A ce jour, en son **Institut à Fontaine-l'Evêque, 2950** guérisons bien authentiques, dont plusieurs centaines dans le Nord et le Pas-de-Calais. Demandez des adresses de personnes guéries **depuis 10 ans.**
Références locales : J. Stock, 41, rue Nain, à Roubaix ; Delphin Dumortier, président de la Prévoyance, à **Tourcoing**, etc., etc.

BOURSE DU MERCREDI 2 MAI 1900

BOURSE DE PARIS

du 2 MAI 1900

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
BANQUE DE FRANCE ET CRÉDIT FONCIER

		Ouv.	Clôture
3 % comptant		100 75	100 70
3 % terme		101 15	101 02
3 % Amortis.	compt	99 75	99 75
	terme	99 55	99 57
3 %	comptant	101 50	101 50
	terme	102 ..	101 15
Ext. Tonkin 1896	compt.	89 ..	..
Indo-Chine 3 1/2 %	cpt	478 ..	477 ..
Anglais consol.	terme	..	..
Argentins	terme	..	..
Autriche 4 % or	terme	..	..
Brésil 4 %	terme	64 75	64 60
Chine 4 %	terme	..	..
Egypte unifiée	terme	106 ..	106 95
Espagne extérieure	compt	72 25	72 10
	id. terme	72 55	72 35
Hongrois	terme	..	..
Italien	terme	95 60	95 35
Portugais 4 %	terme	24 70	24 50
Turc (série D)	terme	23 05	23 00
Russe 4 %	1880 compt.	101 60	101 10
id. 4 %	1889 compt.	100 35	100 45
id. 4 %	1890 compt.	99 95	99 75
id. 4 %	1893 compt.	101 10	101 50
id. 3 1/2 %	1894 cpt.	94 ..	94 30
id. 4 %	1896 compt.	90 50	86 65
id.	1899 compt.	..	..
Banque de France		4220 ..	4224 ..
		4265 ..	4240 ..
Crédit Foncier	compt.	700 ..	699 ..
	terme.	697 ..	698 ..

CRÉDIT FONCIER

VILLES, CHEMINS DE FER

Obligations Ville de Paris	65 4 % 0/0	540 ..	Fonc. 1895	459 ..
	60 3 % 0/0	411 ..	Nord 3 % 0/0 a	458 ..
	71 3 % 0/0	403 50	id. 3 % 0/0 b	453 ..
	78 4 % 0/0	545 ..	id. 2 1/2	405 ..
	92 2 1/2	360 25	Est 3 % 0/0 a	451 ..
	58 2 % 0/0	410 ..	id. 3 % 0/0 b	446 ..
	99 2 % 0/0	386 75	id. 2 1/2	410 ..
Crédit foncier			Ouest 3 % 0/0 a	449 ..
Bons 1887		47 ..	id. 3 % 0/0 b	446 50
id. 1888		46 ..	id. 2 1/2	402 ..
Com. 1879		460 ..	P.L.M. 3 % 0/0 a	468 50
id. 1880		458 ..	id. 3 % 0/0 b	447 ..
id. 1891		398 ..	id. 2 1/2	408 ..
id. 1892		468 ..	Lyon 1884	420 ..
id. 1899		459 ..	Ardennes	443 ..
Fonc. 1879		500 ..	Marseille	77 395 ..
id. 1883		438 ..	Bordeaux 84	510 ..
id. 1885		450 ..	Tunis	483 ..

Actions de Sociétés de Crédit et Chemins de fer. — Valeurs industrielles et commerciales

		Cours précédent	Cours actuel
Crédit Lyonnais	compt	1145 ..	1140 ..
	terme	1157 ..	1152 ..
Banque de Paris	compt	1175 ..	1160 ..
	terme	1180 ..	1165 ..
Société Générale	cpt.	608 ..	610 ..
Compt. d'Escompte	cpt.	650 ..	652 ..
	ter.	635 ..	630 ..
Banque ottomane	term.	580 ..	578 ..
Banque f. Sud-Afric.	t.	94 ..	93 ..
Est	compt.	1180 ..	1175 ..
Midi	compt.	1970 ..	1977 ..
Nord	compt.	2515 ..	2495 ..
Orléans	compt.	1865 ..	1855 ..
Ouest	compt.	1140 ..	1145 ..
Paris-Lyon-Méd't.	cpt.	1975 ..	1970 ..
Sud de la France	cpt.	335 ..	334 ..
Chemins Autrich.	terme	689 ..	..
Saragosse	terme.	323 ..	317 ..
Panama		43 75	44 ..
Suez	compt.	3476 ..	3480 ..
	terme.	34 2 ..	3495 ..
Aciéries de France		10.5 ..	1010 ..
Fives Lille		550 ..	..
Cail		345 ..	340 ..
Magasins génér. Paris		640 ..	..
Malfidano		1360 ..	1450 ..
Gaz Parisien		1135 ..	1190 ..
Transatlantique		355 ..	351 ..
Chargeurs Réunis		1210 ..	1210 ..
Eaux de Vichy		2105 ..	2115 ..
Decauville		103 ..	105 ..
Duval		3225 ..	3230 ..
Sosnowice		2400 ..	2380 ..
Oural-Volga		..	..
Thomson Houston